

Initiatives parlementaires

pant, auquel succombent de plus en plus de gens, bien qu'il soit complètement illogique.

L'été dernier, on a vu en Ontario une série d'annonces qui m'a incité à préparer ce projet de loi. On rappelait aux gens que les tirages se poursuivaient même quand ils se rendaient à leur maison de campagne. On leur disait: même à la maison de campagne, n'oubliez pas d'acheter votre billet à chaque tirage, sinon, votre numéro chanceux pourrait sortir et vous vous en mordriez les doigts.

Quand j'ai vu cette annonce, je me suis dit que les choses étaient allées trop loin et qu'il fallait sûrement que l'organisme ayant conçu ces loteries, c'est-à-dire cette Chambre, étudie la situation et analyse l'utilisation croissante des loteries. J'aimerais aussi qu'on examine les sommes consacrées à la publicité, le pourcentage des profits versé aux bonnes oeuvres comparativement à celui réservé à la publicité et l'augmentation continue des frais de publicité. Je recommande à la Chambre d'adopter ce projet de loi.

Comme les gens d'en face me font signe que oui, j'en conclus qu'ils seraient disposés à procéder aux trois lectures et à adopter le projet de loi dès aujourd'hui. Mais je serais satisfait s'il était simplement renvoyé à un comité, ce qui serait souhaitable, puisque ce projet de loi, en entrant en vigueur, imposera une sanction qui ne s'appliquera qu'aux gouvernements provinciaux. Comme seules les provinces peuvent organiser les loteries pour lesquelles je propose de restreindre la publicité, il serait approprié que le projet de loi soit étudié en comité.

Nous devrions aviser les gouvernements provinciaux et leurs sociétés de loteries de nos préoccupations. Il faudrait pouvoir compter sur des chercheurs qui étudieraient la situation au Canada, notamment la popularité toujours croissante des jeux d'argent et le fait que la publicité constitue une part de plus en plus importante des frais d'exploitation des sociétés de loteries.

Je crois qu'il serait également utile d'étudier les répercussions que peut avoir l'achat de billets de loterie sur les familles et les particuliers qui s'en procurent.

[Français]

Donc, madame la Présidente, dans l'espoir que ce projet de loi puisse au moins être déféré à un comité parlementaire, je vous remercie.

[Traduction]

M. Benno Friesen (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada): Madame la Présidente, je ne sais trop que penser de ce projet de loi. Je suis largement d'accord avec ce que le député vient de dire au sujet des loteries, mais j'ai de la difficulté à appuyer sa motion. Ce qui m'embête, c'est que le député faisait partie du gouvernement qui a créé Loto Canada dont il veut maintenant limiter la publicité. Je trouve cette attitude un peu contradictoire surtout parce que le député qui propose cette mesure a été solliciteur général pendant environ quatre ans, entre 1980 et 1984, et il a eu amplement l'occasion, à cette époque, de proposer la mesure dont il parle maintenant. Il aurait pu la défendre au Cabinet, à ce moment-là. Peut-être a-t-il essayé, mais sans succès, je ne sais pas.

• (1330)

Je me souviens de la publicité qui a entouré la création de Loto Canada. Quant à nous, nous pensions que le gouvernement fédéral ne devrait pas se mêler des loteries. Je me rappelle aussi qu'il fallait être étroitement lié au Parti libéral pour obtenir une franchise pour vendre des billets de Loto Canada. Je me rappelle surtout qu'on a proposé à la femme de l'un de mes collègues d'être un agent de Loto Canada. À cause d'une erreur de communication au Parti libéral, quelqu'un pensait qu'elle travaillait au bureau d'un député libéral, mais après lui avoir offert la franchise, il a été très déçu d'apprendre qu'il s'était trompé de personne. Elle a répondu: «Ça ne fait rien. Je n'en ai pas vraiment besoin. J'ai rendez-vous avec le *Globe and Mail*, de toute façon.» Du coup, la franchise était à nouveau disponible. C'est la première chose que je me rappelle au sujet de Loto Canada. La deuxième, c'est la fois où il manquait des boîtes de billets de loterie.

Quand nous avons formé le gouvernement, en 1979, nous étions convaincus que le gouvernement fédéral ne devrait pas se mêler des loteries. Nous nous en sommes débarrassés sous la direction du Très honorable Joe Clark. Nous en sommes sortis parce que cela ne relevait pas de notre compétence. Nous en avons confié la responsabilité aux provinces, pour qu'elles puissent les administrer et les rentabiliser.

Je ne tiens pas à ce que le gouvernement intervienne dans ce domaine. Mais j'aimerais que le député, qui faisait partie, à l'époque, du gouvernement qui a introduit les loteries au Canada, nous dise comment il s'attendait à ce qu'on fasse de la publicité à ce sujet, de bouche à oreille? Comme par exemple: «Excuse-moi, voudrais-tu acheter un billet de loterie?» Non, non. Il faut diffuser